



**Délibération**  
**du Comité de l'Eau et de la Biodiversité**  
**de la Martinique**  
**N° 2025-02**

Le Président

**Assemblée Plénière du 4 juin 2025**

**Désignation d'un membre au conseil d'administration de l'Office de l'eau de  
Martinique**

L'An deux mille vingt-cinq et le mercredi 4 juin à 9h00 s'est tenue à l'Hôtel de l'assemblée à Fort-de-France, l'assemblée plénière du Comité de l'eau et de la biodiversité de la Martinique.

**Considérant** la directive 2000/60/CE modifiée du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau ;

**Considérant** le code de l'environnement et notamment les articles L212-1, L213-13, L213-13-1, L371-3 et R213-50 et suivants,

**Considérant** le décret n° 2017-401 du 27 mars 2017 relatif à la gouvernance de l'eau et de la biodiversité dans les départements d'outre-mer ;

**Considérant** l'arrêté du 14 avril 2017 relatif à la représentation des collectivités territoriales, des diverses catégories d'usagers, des personnes qualifiées et de l'administration de l'Etat aux comités de l'eau et de la biodiversité et à leur siège en application des articles R. 213-50 et R. 213-51 du code de l'environnement ;

**Considérant** l'arrêté préfectoral n°R02-2023-10-24-00001 modifié portant composition du comité de l'eau et de la biodiversité de la Martinique ;

**Considérant** la vacance d'un siège au sein du collège des représentants des milieux socioprofessionnels et des usagers de l'eau et des milieux aquatiques et littoraux du Conseil d'administration de l'Office de l'eau ;

**Considérant** la candidature présentée, le déroulement de l'élection et le résultat du vote.

Le Comité de l'eau et de la biodiversité

**D É C I D E**

**Article 1 :** Monsieur Patrice PONNAMAH est nommé membre du collège des représentants des milieux socioprofessionnels et des usagers de l'eau et des milieux aquatiques et littoraux au Conseil d'administration de l'Office de l'eau de Martinique à l'unanimité.

Ainsi délibéré et adopté par l'assemblée plénière en sa séance du 4 juin 2025.

**Le Président du  
Comité de l'eau et de la biodiversité**

Olivier MARIE-REINE

A large, stylized handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.